

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018-2019



21 RUE DU COMTE DE FLANDRE B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHE CEDEX

Téléphone 03.28.21.24.66 - Télécopie 03.28.29.18.78.

Courrier électronique

Ce.0595782p@ac-lille.fr

Site internet

<http://www.collegedumoulin.fr>

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des éléments permettant d'inscrire votre enfant dans cette structure qui accueille plus d'une vingtaine d'élèves de la 6ème à la 3ème où les élèves bénéficient d'un emploi du temps leur permettant de pratiquer le VTT de 3 à 8 heures tout en menant une scolarité normale.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter le collège.

Rôles et Objectifs

Les objectifs scolaires

Pour tout élève faisant partie de la section, deux objectifs semblent majeurs du point de vue scolaire. Le premier concerne la réussite scolaire. Nous entendons par réussite scolaire le fait que non seulement l'élève obtienne des notes satisfaisantes, mais également qu'il présente un comportement irréprochable.

Le second objectif concerne l'organisation du travail de l'élève. En effet, même si l'emploi du temps des élèves de section bénéficie de quelques aménagements, il reste chargé et chaque élève doit viser à organiser, planifier son travail personnel et profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.

Les objectifs sportifs

Ils sont multiples, et ne doivent pas primer sur les objectifs scolaires.

Les objectifs pour ces élèves de section sont donc clairement affichés : développer leur goût de l'effort et la culture d'équipe en pratiquant, au contact de la nature, une des activités les plus courantes et les plus pratiquées à l'âge adulte,

A cette formation principale s'ajoute une formation complémentaire liée à tout ce qui entoure le VTT (code de la route, gestion de la santé, mécanique et entretien du vélo...etc.).

En termes de résultats, l'objectif pour ce petit collège urbain sera le même que les années précédentes : prendre du plaisir avant tout en se confrontant à l'adversité et obtenir les meilleures résultats possibles. En effet, rappelons que cette structure n'est souvent composée que de néophytes qui découvrent totalement cette activité.

Les objectifs éducatifs

La section sportive scolaire est une structure faisant entièrement partie du collège, donc du Ministère de l'Education Nationale et à ce titre ses objectifs éducatifs concernent l'instruction, l'éducation et la formation de l'élève. Le professeur responsable de la section est un professeur d'EPS et les encadrants sont qualifiés dans l'activité VTT.

Un autre objectif important concerne la vie du groupe. En effet, l'esprit de groupe au sein de la section est omniprésent, développer les notions d'entraide, de solidarité et de respect envers l'autre sont nécessaires au bon déroulement d'une année scolaire.

L'Organisation de la section

1) Composition de la section :

- 20 élèves au maximum ventilés dans les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} du collège. Les élèves d'un même niveau seront regroupés dans la même classe.

A noter que tout engagement en section sportive se fait obligatoirement pour l'année scolaire entière.

2) Emploi du temps :

- Les entraînements VTT sont intégrés dans l'emploi du temps de la journée: cette année, les entraînements se déroulaient tous les lundis de 15h à 18h et les jeudis de 16h à 18h.

- En plus viennent se rajouter les entraînements (pour les volontaires uniquement) et compétitions du mercredi après-midi. (3 heures)

- dès lors qu'un élève est dispensé de manière totale, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place, cela signifie qu'il peut y avoir une adaptation des séances de VTT en cas d'inaptitude partielle ou totale.

3) L'encadrement pédagogique :

Les élèves doivent suivre normalement les cours, et sont regroupés pour les entraînements de VTT.

Mr Mesmacque, professeur certifié d'EPS ainsi que Mr Evrard (entraîneur diplômé d'état de cyclisme), ont la responsabilité des entraînements et du fonctionnement de la section sportive.

Mr Mesmacque établit une étroite coordination avec les parents, les professeurs et l'administration afin de suivre individuellement le comportement de l'élève durant son temps d'appartenance à la section.

4) Matériel :

Les vélos sont fournis par le collège.

5) Evaluation des résultats :

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines. Une note est portée sur le bulletin et compte pour la moyenne générale.

Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les résultats en compétition, les progrès réalisés.

Dossier de candidature

CELUI-CI DOIT COMPORTER :

- Les photocopies des 2 bulletins de l'année scolaire en cours
- La fiche de candidature
- La fiche de renseignements scolaires comportant l'appréciation du chef d'établissement, du professeur d'EPS (ou de l'instituteur)
- La fiche de renseignements sportifs
- L'autorisation de participer aux tests de sélection

IMPORTANT

Si le collège du Moulin n'est pas le collège de secteur de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** effectuer une demande de dérogation à la carte scolaire (qui sera acceptée forcément car justifiée par le fait que votre enfant souhaite entrer dans une section sportive).

3 CAS DE FIGURE POSSIBLES :

Votre enfant est actuellement en CM2, alors le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du directeur de son école primaire.

Votre enfant est actuellement dans un collège public, dans ce cas le dossier est à retirer auprès du secrétariat du collège.

Votre enfant est actuellement dans un collège privé, attention le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du secrétariat du collège public de votre secteur

Dossier de candidature complet à retourner à :

Madame Le Principal du Collège du Moulin

21 Rue du Comté de Flandre

BP70039
59791 Grande-Synthe Cedex

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

VENDREDI 13 AVRIL 2018

AU COLLEGE

FICHE DE CANDIDATURE 2018-2019

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Candidature : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Nom du père :	Nom de la mère :
Adresse du père :	Adresse de la mère :
Téléphone :	Téléphone :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Nom de l'école élémentaire ou du collège :

.....

**Appréciation du chef d'établissement faisant apparaître si l'élève est, selon lui,
capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive**

Signature

**Appréciation du professeur d'EPS faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques de
l'élève (endurance, goût de l'effort physique notamment)**

Signature

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Licence :

L'enfant est t-il licencié dans un club sportif ? oui / non

Si oui : Dans quelle activité :

Nom du club :

Jour et Horaires d'entraînement :

.....

AUTORISATION DE PARTICIPER AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION À L'ADMISSION EN SECTION V.T.T.

Je soussigné : Responsable de l'enfant :	
NOM (enfant) : *	Prénom (enfant) :
Date de naissance (enfant) :	Lieu de naissance (enfant) :
Domicile (enfant) :	

Autorise mon enfant participer aux épreuves de sélection, en vue de l'admission en section sportive V.T.T , à la rentrée 2018, qui se dérouleront :

LIEU : Collège du Moulin

Date : LUNDI 16 AVRIL 2018 de 15h00 à 17h00

Date : / / 2018 Signature :

Calendrier des Inscriptions

- Vendredi 13 Avril 2018 : date limite de dépôt des dossiers
- Test de sélection : Lundi 16 avril 2018 de 15h00 à 17h00
- 30 avril 2018 : date limite de publication des listes d'élèves retenus (appel téléphonique de l'enseignant)